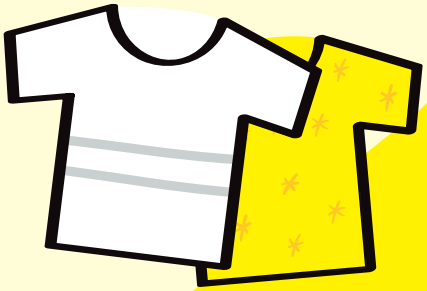
GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE





Le Pôle'R

Un site dédié à l'économie circulaire et à la réduction des déchets.



Stratégie Économie Circulaire en direction des entreprises





UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (2023-2026) CONSTRUITE AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Le territoire métropolitain est confronté à une crise énergétique et de disponibilité des matières premières mondiale qui impacte fortement l'activité des entreprises locales. Le contexte de raréfaction des ressources et la difficulté de plus en plus forte d'y accéder oblige à reconsidérer le modèle économique linéaire actuel qui fait des ressources des déchets (extraire, produire, consommer, jeter) pour s'orienter vers une économie circulaire (réemployer, réutiliser, réparer, recycler).

Afin de renforcer cette action, Grenoble-Alpes Métropole s'est engagé à élaborer une stratégie de développement de l'économie circulaire auprès des acteurs économiques de son territoire pour la période 2023-2026. Elle s'appuie sur un outil immobilier majeur, le Pôle R, qui a vocation à accueillir un pôle de massification du réemploi et de la réduction des déchets, de nouvelles entreprises engagées dans les nouvelles filières économes en ressources et des formations dédiées aux métiers de l'économie circulaire.

La stratégie de développement de l'économie circulaire auprès des acteurs économiques a pour objectif de les accompagner dans la réduction de leur impact écologique par l'utilisation raisonnée des ressources tout en renforçant leurs impacts économiques positifs (création d'emplois et de valeur, diminution de la dépendance du territoire en matière d'approvisionnement, développement de la coopération entre acteurs).
Grenoble-Alpes Métropole a mobilisé 290 entreprises pour construire cette stratégie à partir des besoins exprimés par les acteurs économiques. Le plan d'actions s'articule autour de 3 axes (Axe 1 : Sensibiliser, Inspirer, Inciter ; Axe 2 : Faciliter les coopérations ; Axe 3 : Accompagner l'émergence de nouvelles activités) et cible 4 filières économiques prioritaires (industrie, alimentation, construction, économie de proximité) pour proposer 29 actions opérationnelles.
6 actions clés forment le socle de l'action de la collectivité avec les entreprises pour l'économie circulaire :

- **Création et animation d'un réseau des entreprises de l'économie circulaire** qui regroupera les entreprises du territoire engagées ou souhaitant s'engager dans l'économie circulaire.
- **Création du Pôle R,** tiers-lieu totem de 8 000 m² de bâti dédié aux activités de l'économie circulaire, labellisé « Manufacture de proximité » en juillet 2022 par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).
- **Accompagnement des nouvelles démarches d'écologie industrielle** pour le développement de synergies inter-entreprises et le lancement d'études filières de décarbonation de l'industrie.
- **Accompagnement à la création d'activités de l'économie circulaire** avec notamment le financement par la Métropole de l'incubateur d'entreprises Ronalpia pour accompagner des porteurs de projets « Economie Circulaire » et mener des actions de sensibilisation des créateurs d'entreprises,
- **Appel à projet « réduction des déchets et économie circulaire » :** soutien par la Métropole à des projets innovants portés par des acteurs économiques (enveloppe de 100 000 €/ an et subvention maximum de 20 000 € par projet)
- **Communication sur l'offre de services** « Transition écologique des entreprises » ex : Forum Entreprises et Environnement du 27 novembre dernier.

UNE MÉTROPOLE QUI S'ENGAGE POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Grenoble Alpes Métropole est engagée dans une politique pionnière de gestion des déchets : elle a adopté dès 2017 une feuille de route (le « Schéma Directeur ses Déchets ») qui fixe des objectifs de réduction ambitieux à l'horizon 2030 : elle prévoit ainsi de réduire de 20% par an la masse de déchets produits sur le territoire, soit 31 000 tonnes, dont 7 500 tonnes collectées en déchèteries et qui devront être réorientées vers le réemploi et la réparation. Cette évolution programmée implique un véritable changement d'échelle dans la prise en charge de ces déchets, avec des processus industriels.

Pour passer à la vitesse supérieure en la matière, la Métropole s'est fixé trois objectifs :

- Diversifier les lieux de collecte et améliorer les conditions de collecte (état des éléments collectés et tri): mise en place d'un dispositif de « donneries », avec une moyenne de 1,5t collectée / mois (73% du gisement = textile, mobilier, vaisselle, jeux, jouets ; d'une « collecte d'objets volumineux préservante » sur tout le territoire : plus de 800 rdvs depuis le 1/02/2022 . Le site Pole'R disposera par ailleurs, d'un point de collecte dépôt minute, accessible en voiture par les habitants avec des horaires élargis.
- Valoriser davantage les déchets collectés : Le pole R permet aux acteurs du réemploi de travailler dans des conditions industrielles et donc de développer bien sûr la réparation et le réemploi mais aussi le sur-tri, le démantèlement et donc améliorer les capacités de valorisation matière du territoire.
- Développer des canaux de vente sur le territoire, facilement accessibles, pour offrir plus de débouchés à tous ces objets qui, au lieu d'être jetés, peuvent encore servir. De nouveaux points de vente s'ouvrent de manière pérenne (Recyclerie Sportive, Emmaus Centre-Ville, et Grand Place Propulse à Echirolles) et/ ou éphémère (Pop-Up République) avec le soutien de la Métropole.

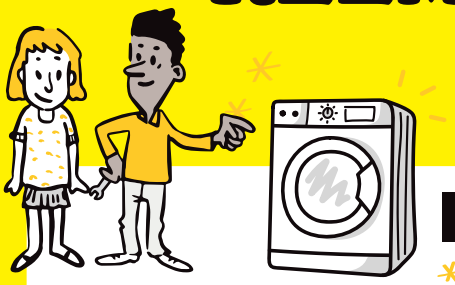
« LE PÔLE R », 8 000 M² DÉDIÉS AU RÉEMPLOI ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Acquis par la Métropole, Pôle R est un nouveau site métropolitain dédié à l'économie circulaire en cours d'aménagement dans la commune de Grenoble, sur un terrain de 16 000 m².
Ouvert pour partie aux usagers, il comportera notamment un dépôt-minute, conçus pour déposer et acheter à moindre coût des matériaux de seconde main. Collecte, réparation, reconditionnement, réutilisation d'objets de toutes sorte... Pôle R accueillera courant 2023, dans les 3 bâtiments présents sur ce terrain, des acteurs de l'économie circulaire qui travailleront dans une dynamique de travail collaborative, selon la répartition suivante :

- Le bâtiment A est dédié à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la consigne alimentaire. Il héberge Dabba consigne, Alpes consigne, La Bocale, Cocomiette et Sysalp.
- Le bâtiment B accueillera la coopérative Fabricanova (et ses sociétaires : Grenoble Solidarité et Envie Rhône-Alpes) qui gèrera des plateformes de sur-tri et de nouvelles activités de réemploi, de réparation et d'upcycling (principe consistant à recycler un objet en le faisant changer d'usage, sans avoir besoin de le modifier).
- Le bâtiment C est un hôtel d'activité qui hébergera de nouvelles activités de l'économie circulaire, notamment autour des filières du textile, des articles de sports et loisirs, du bois ou du plastique. Le Pôle R a été labélisé Manufacture de proximité en août 2002 par l'ANET.

Schéma directeur RÉEMPLOI RÉPARATION

2020 - 2030



LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

7500

tonnes de déchets
réorientés vers le réemploi
et la réparation





200

nouveaux emplois
à l'horizon 2025
dont une majorité d'emplois
d'insertion dans l'ESS*

5 INITIATIVES INNOVANTES POUR Y PARVENIR

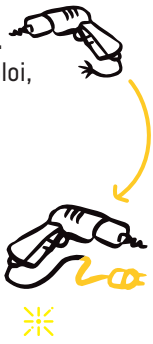
2 INITIATIVES POUR STRUCTURER LES FILIÈRES DE RÉEMPLOI / RÉPARATION SUR LE TERRITOIRE

1 LE PÔLE R

Un site dédié de 8000m² de bâtiments à Grenoble.
Le site héberge un panel d'activités autour du réemploi, de la réparation, de la transformation et de la valorisation matière.

D'AUTRES ACTIVITÉS SONT PRÉVUES

- un espace dédié entre autre à **l'anti-gaspi alimentaire et à la réduction des emballages,**
- **un espace d'incubation et d'hébergement** de jeunes entreprises d'économie circulaire.



2 DES POINTS DE VENTE ATTRACTIFS ET MUTUALISÉS



rassemblant les alternatives pour une consommation responsable (réemploi, réparation, zéro déchet...).

ET 3 AUTRES INITIATIVES POUR INCITER AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DES USAGERS



3 LES « DONNERIES »

Espaces de don dans 4 déchèteries (Vif, St-Martin-d'Hères, St-Égrève, Échirolles), en déchèteries flexi et une collecte d'encombrants pour l'usager sur rendez-vous.



4 LES « PRÉAUX DES MATÉRIAUX »

Espaces de gratuité de matériaux ouverts dans 3 déchèteries (Champ-sur-Drac, Vif et Saint-Martin-d'Hères) en vue d'un déploiement plus large.

5 LE « CHÈQUE RÉEMPLOI EMPLOYEUR »

pour encourager les pratiques de consommation responsable.



DES MOYENS À LA HAUTEUR DES ENJEUX !

8 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

* Economie Sociale et Solidaire

grenoblealpesmetropole.fr | 0 800 500 027

Soutenu par
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté Égalité Fraternité
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

Conception : © Cités Plume • Illustrations : © Nicolas Caruso - icom et © Cités Plume • Janvier 2022.

Le Pôle R

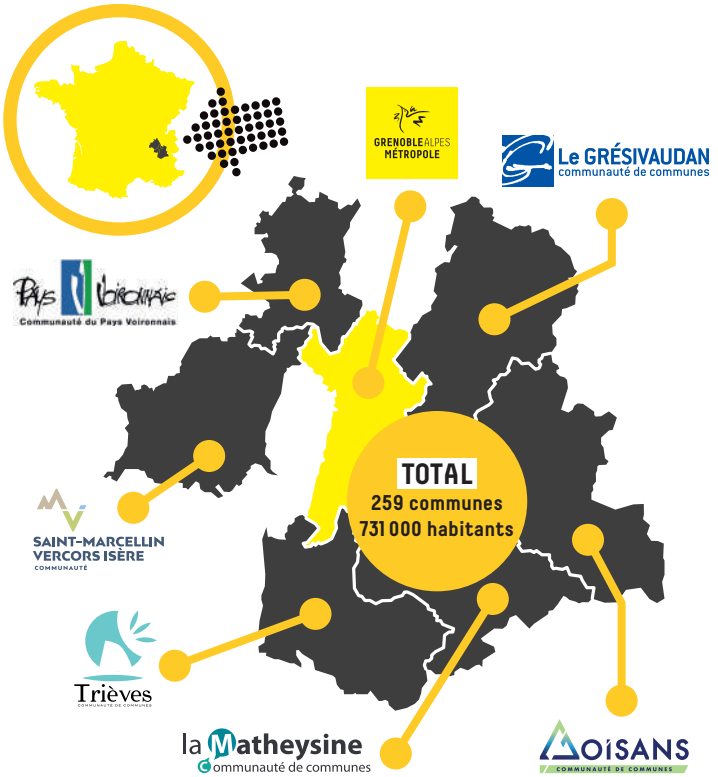
Réduire, Réutiliser, Réparer, Réunir, Réinventer...

Le Pôle R

Un site dédié à l'économie circulaire et à la réduction des déchets de 16 000 m² dont 8 000 m² de bâtiments, géré en mode tiers lieux avec la mutualisation des espaces, des équipements, des ressources humaines et des gisements matière.

UN RÉSEAU DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR DE NOUVELLES FILIÈRES ÉCONOMIQUES

Un écosystème riche avec les partenaires associatifs (Repair'café, Lowtech lab...), de la recherche et de l'industrie, des éco-organismes (Ecosystem, Ecologic, Valdelia...) pour un futur réseau des acteurs de l'économie circulaire



Conception : © Ctés Plume • Photographies : Grenoble-Alpes Metropole, Laetitia Reydet • Carte : © les contributeurs OpenStreetMap • Janvier 2022.





le bâtiment A

RDC de 1100 m² : cuisine anti gaspillage alimentaire et consigne verre.

1er étage de 650 m² : activités de formation aux nouveaux métiers de l'économie circulaire.



le bâtiment B

Plateforme industrielle de 4 500 m² de sur-tri, démantèlement et massification du réemploi, de la réparation et de l'upcycling.



le bâtiment C

hôtel d'entreprises en RDC de 750 m² d'ateliers, espaces de stockage, showroom de nouvelles activités autour des filières du textile, articles de sports et loisirs, bois...

1er étage de 750 m² de bureaux en coworking.

grenoblealpesmetropole.fr | 0 800 500 027

Soutenu par
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté Égalité Fraternité
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

UN TIERS LIEU D'ACCUEIL DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Bâtiment A

Favoriser les synergies entre acteurs de l'économie circulaire autour de l'antigaspillage alimentaire et la consigne de contenants

2 OBJECTIFS

- DÉVELOPPER LES SYNERGIES ENTRE ACTEURS
- FAVORISER L'ÉMERGENCE DE SOLUTIONS NOUVELLES

dabba

- **Solutions de contenants réutilisables pour restaurants : 132 professionnels accompagnés et 110 000 emballages évités sur 4 départements,**
- **Lavage et logistique des contenants pour remplacer les emballages jetables par des contenants réutilisables,**
- **Accompagnement au passage aux contenants réemployables,**
- **Coopération avec le Réseau Consigne national.**



ALPES CONSIGNE

- **Développement de la filière de réemploi des contenants en verre** (bouteilles et bocaux),
- **Accompagnement des magasins et producteurs qui souhaitent proposer à leurs clients une offre de produits réemployés zéro déchet,**
- **Coopération avec le Réseau Consigne national.**

Déjà 58 900 bouteilles réemployées

La Bocale

- **Une fabrique associative alimentaire écologique et solidaire portée par la Conserverie du carreau,**
- **Utilisation de produits alimentaires déclassés** (invendus, rebuts de production agricole,...),
- **Transformation de produits alimentaires cuisinés en bocaux de qualité pour une alimentation saine,**
- **Démarche d'insertion professionnelle.**





grenoblealpesmetropole.fr | 0 800 500 027

Soutenu par PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES Liberté Égalité Fraternité | ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE | COCOMIETTE BIÈRE AU PAIN | sysalp | GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

Conception : © Cités Plume • Photographies : Grenoble-Alpes Metropole, Dabba Consigne, Laetitia Reydet • Carte : © les contributeurs OpenStreetMap • Janvier 2022.

UN COLLECTIF D'ACTEURS LOCAUX ET ENGAGÉS



FABRICA NOVA

2019

- Constitution d'un collectif d'acteurs représentatifs des différentes filières du réemploi (collecte, tri, réparation et vente d'objets)

2020

- Création de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) FABRICANOVA à caractère d'utilité sociale et ouverte à l'ensemble des acteurs de la filière. Gouvernance démocratique (une structure = une voix)

2021

- Acquisition par Grenoble Alpes Métropole d'un site dédié à l'économie circulaire

2022

- Élargissement à Soleeo et la recyclerie sportive
- Travaux d'installation

RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DU SCHÉMA DIRECTEUR DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION

Objectifs :

- Taux de réemploi de 30% sur les gisements collectés
- Taux de valorisation matière de 65%

CRÉER ET PÉRENNISER DES EMPLOIS INCLUSIFS SUR LE TERRITOIRE

Lutte contre l'exclusion du marché du travail

Développement de parcours de formation mutualisés dans filières de l'économie circulaire

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE D'ACTIVITÉS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LE TERRITOIRE

Mise en synergie des expertises des associés

Mutualisation de moyens techniques & humains

Conception : © Cités Plume • Janvier 2022

UNE HALLE INDUSTRIELLE POUR CHANGER D'ÉCHELLE

FABRICA NOVA

Dépôts des usagers [Point d'apport volontaire]

Collecte professionnelle d'objets, à vocation de réemploi

Collecte professionnelle d'encombrants

Flux de filières spécifiques : REP [DEEE, DEA, nouvelles REP], **autres**

PLATEFORME DE MASSIFICATION REEMPLOI

PLATEFORME DE SUR-TRI & DEMANTELEMENT

envie

ESPACES D'HEBERGEMENT D'ACTIVITES DE REPARATION, REEMPLOI, TRANSFORMATION

Réemploi / réutilisation

APLOMB APPRENDRE À CONSTRUIRE

Régie de quartier Grenoble Villeneuve - Village Olympique

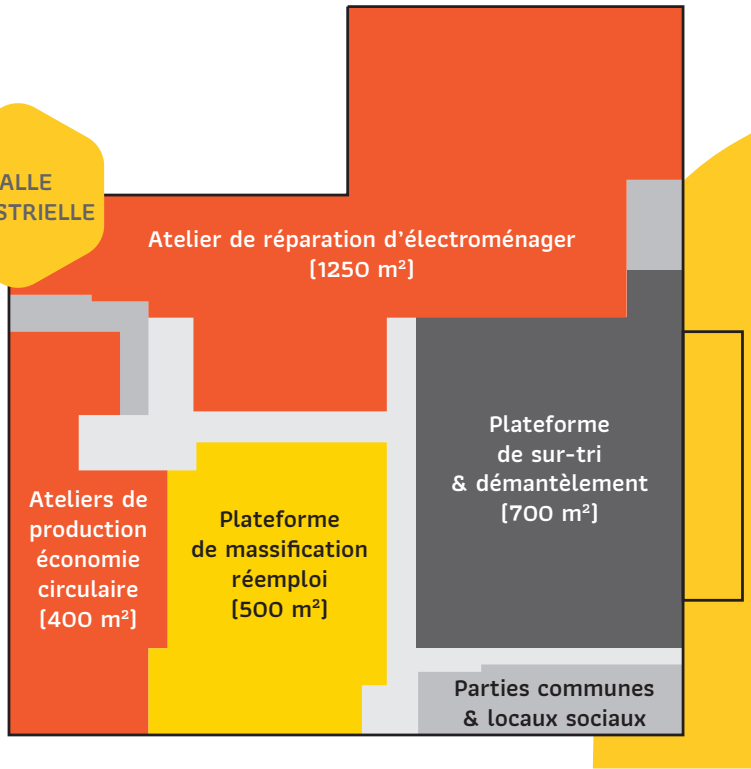
Les ateliers Marianne

Emmaüs Grenoble

Pro'pulse RÉGIE DE QUARTIERS

- Filières REP
- Valorisation matière
- Valorisation énergétique
- Enfouissement

HALLE INDUSTRIELLE



4 500 m² dédiés à des activités d'Economie Circulaire

30% Objectif de réemploi sur la plateforme

100 Le nombre de salariés amenés à travailler dans la halle

Conception : © Cités Plume • Janvier 2022

FABRICA NOVA

DE LA COLLECTE…
À LA COMMERCIALISATION



Collecter

Fabricanova est un acteur privilégié de la collecte :

- présente chaque samedi dans une déchèterie participante aux Donneries afin de collecter ce qui peut être réemployé,
- prestataire de la collecte des encombrants en porte à porte,
- future gestionnaire du Point d'Apport Volontaire sur le site du Pôle R.



Trier et démanteler

Les plateformes de tri et de réemploi orientent les objets vers les filières locales.



Commercialiser

Fabricanova développe d'autres modes de commercialisation pour la vente des objets traités (magasins éphémères ou évènements).

Former et Insérer

Fabricanova intègre des formations pour des emplois dans l'économie circulaire non délocalisables destinés à des publics en insertion professionnelle.



Réutiliser, réparer ou up-cycler

Le site de Fabricanova accueillera des activités de réparation, permanentes ou ponctuelles.

Les objets sont ensuite revendus aux recycleries et autres acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire pour être réutilisés, ou reconditionnés.

Soutenu par
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité
ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
isère LE DÉPARTEMENT
GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

Conception : © Cités Plume • Photographies : Grenoble Alpes Métropole, Envie Rhone Alpes • Janvier 2022

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE